

225C0995  
FR0000066219-OP007-R03

13 juin 2025

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

**GROUPE ETPO SA**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 225C0838 du 22 mai 2025**

1. Le 13 juin 2025, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société GROUPE ETPO (anciennement dénommée COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES, -« CIFE »-) en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 22 mai 2025, par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Groupe Spie batignolles, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Crowe HAF, représenté par M. Olivier Grivillers, mandaté, le 24 avril 2025, par le conseil d'administration de la société GROUPE ETPO (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait, y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société GROUPE ETPO en date du 13 juin 2025 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE ETPO sont applicables.